



SCI familiale ? Comment ?

Par **pascaldin**, le **09/12/2022** à **14:57**

Bonjour,

Je suis marié avec un fils (jeune adulte) et une fille (étudiante).

Mon épouse et sa mère souhaitent investir ensemble et acheter un appartement qu'elles financeraient totalement.

Cet appartement serait occupé dans un premier temps par notre fils à titre gratuit.

Dans un second temps, elles pourraient acheter un autre appartement pour ma fille (financement total).

Plus tard, ces appartements pourraient être loués à des tiers.

Une SCI familiale nous semblent être la solution, notamment pour les successions à venir.

Les associés seraient mon épouse, nos deux enfants et sa mère.

Est-ce la bonne formule ? SCI ? SCI familiale ?

Objet social ? Clauses à préciser ?

Merci

Par **Marck.ESP**, le **09/12/2022** à **15:09**

Bonjour

Oui, suivez cette voie, c'est la bonne... optez pour des statuts à large spectre, permettant de tout prévoir en terme de développement, transmission, cession et administration de la SCI en cas de carence.

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/societe-civile-immobiliere-comment-faire>

Vous semblez faire une différence entre SCI et SCI "familiale" ?

Par **pascaldin**, le **09/12/2022** à **15:19**

Partant du fait que les associés sont de la même famille, le SCI familiale est plus adaptée ?

En fait, quelles sont les différences entre SCI / SCI familiale ?

Par **Marck.ESP**, le **09/12/2022** à **15:25**

Quand j'écris

Vous semblez faire une différence entre SCI et SCI "familiale" ?

C'est bien pour m'en étonner. La seule différence est que tous associés sont membres d'une même famille, ce qui permet de faciliter la transmission des parts.

Par **pascaldin**, le **09/12/2022** à **15:32**

Ah OK, pas d'avantages particuliers donc...
Merci beaucoup

Par **Marck.ESP**, le **09/12/2022** à **15:55**

Une SCI, familiale ou pas présente l'avantage de pouvoir créer un cadre juridique et fixer des règles valables pour tous...

Ce dossier peut-être.

[Avantages-vs-inconvenients-de-la-sci-familiale-](#)

CE N'EST PAS DE LA PUB POUR UN SITE

Par **pascaldin**, le **09/12/2022** à **17:32**

Merci, j'y vois plus clair, nous allons très certainement faire le point avec un notaire.

Par **Marck.ESP**, le **09/12/2022** à **20:41**

Je vous en prie...
Oui, le notaire est incontournable.